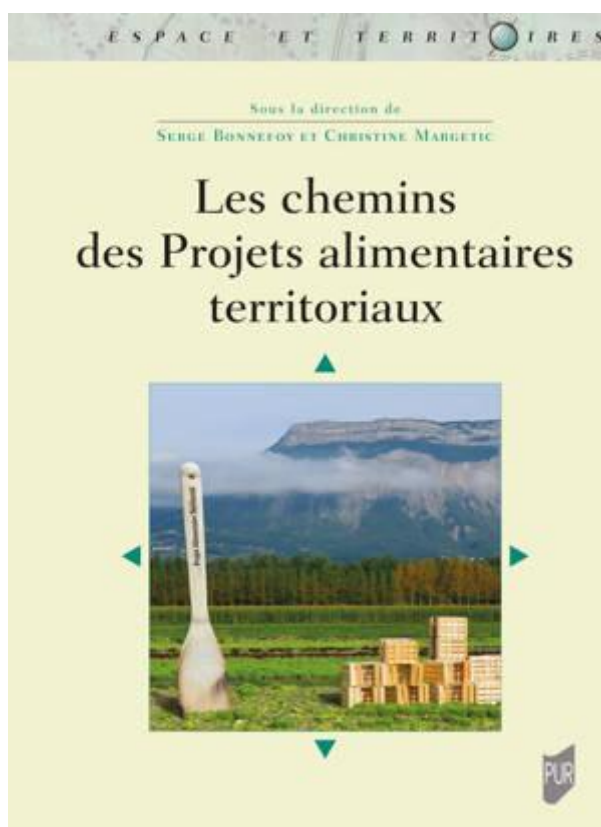


LES CHEMINS DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX¹



Sous la direction de Serge **BONNEFOY** et Christine **MARGETIC**²

Présenté par André **PFLIMLIN**³

Dix ans après l'inscription des Projets alimentaires territoriaux (PAT) dans la loi d'avenir agricole de 2014, l'ouvrage dirigé par Serge Bonnefoy et Christine Margetic propose une mise en perspective originale et essentielle. Il ne s'agit pas d'un bilan administratif, mais bien d'une exploration mixte, scientifique et empirique, des chemins empruntés par les territoires pour faire de l'alimentation un levier de transformation. Ce livre arrive à un moment charnière : les PAT ont essaimé dans toute la France, sont devenus familiers dans les discours publics, mais demeurent souvent mal compris dans leur nature profonde. L'ambition de l'ouvrage est

¹ Éditions Presses Universitaires de Rennes, 680 p.

² S. Bonnefoy, économiste, Université de Grenoble ; C. Margetic, géographe, Université de Nantes.

³ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, section élevage

précisément de dissiper cette confusion, en montrant que les PAT ne sont ni des plans d'actions sectoriels, ni des labels, ni des objets de communication, mais des processus de gouvernance territoriale, complexes et profondément politiques.

L'ouvrage adopte une forme hybride : contributions scientifiques, récits d'acteurs, témoignages d'élus, analyses de chercheurs. Cette pluralité de voix reflète la nature même des PAT qui ne peuvent être appréhendés que dans leur dimension multi-acteurs, multi-niveaux et multi-objectifs. En cela, le livre constitue une ressource précieuse pour les institutions, du local au national, et pour tous ceux qui sont engagées dans la transition alimentaire ; celle-ci étant souvent perçue comme un levier de mobilisation collective et de transformation concrète des systèmes agricoles et alimentaires locaux ou régionaux.

Les PAT : un dispositif peu cadré mais omniprésent

L'un des premiers enseignements de l'ouvrage est le constat d'un paradoxe : les PAT sont partout (428 en avril 2023, en incluant les DOM-TOM), mais leur sens reste souvent confus. Les auteurs montrent que la diffusion rapide du dispositif a contribué à cette confusion : le terme PAT est utilisé pour désigner des réalités très différentes, parfois assez éloignées de l'esprit initial. Son appropriation institutionnelle s'est faite dans un contexte où les politiques alimentaires locales étaient encore émergentes. L'un des apports de cet ouvrage est de clarifier ce qu'est un PAT : un processus de transformation territoriale fondé sur la coopération, la transversalité et la reterritorialisation des systèmes alimentaires, ceci avec de très nombreuses expériences à l'appui. Il s'agit bien d'une dynamique collective qui engage des acteurs publics, des agriculteurs, des entreprises, des associations, des citoyens. Cette clarification conceptuelle permet de dépasser les visions réductrices qui assimilent les PAT à des catalogues d'actions ou à des dispositifs techniques.

Une origine politique discrète née dans un angle mort de la loi agricole

L'historique des PAT est singulière car leur apparition dans la loi d'avenir agricole de 2014 fut à la fois fondatrice et étonnamment discrète. Contrairement à l'agroécologie – portée et défendue avec vigueur par Stéphane Le Foll malgré l'opposition de la FNSEA – les PAT ne faisaient pas partie des priorités gouvernementales. Ils ne relevaient ni de l'agenda central du ministère, ni de la stratégie dominante des OPA, davantage orientée vers la compétitivité et la modernisation des filières.

Leur introduction dans la loi doit en réalité beaucoup à l'action déterminée de parlementaires écologistes, en particulier Brigitte Allain et Joël Labbé, soutenus par la Confédération paysanne. Ces acteurs, porteurs d'une vision territoriale et citoyenne de l'alimentation, ont su inscrire dans un article secondaire la possibilité pour les territoires de développer des projets alimentaires locaux. Cette insertion discrète, sans financement dédié, ni cadrage méthodologique, explique pourquoi les PAT ont échappé au radar des dirigeants agricoles. Les PAT ont ainsi émergé dans un angle mort des politiques agricoles, portés davantage par les collectivités, les réseaux associatifs et les acteurs de la transition écologique que par les institutions agricoles. Cependant les auteurs rappellent que des démarches locales avaient déjà exploré les voies d'une alimentation territorialisée, durable et citoyenne. Parmi elles, le programme RESOLIS / ARD – Alimentation Responsable et Durable, animé par Henri Rouillé d'Orfeuil, occupe une place importante : il a documenté, valorisé et mis en réseau des centaines d'initiatives locales, montrant que les territoires expérimentaient déjà des formes de gouvernance alimentaire avant même que le terme « PAT » n'existe. Cette genèse marginale

a paradoxalement permis aux PAT de se développer comme des démarches expérimentales, ouvertes, innovantes, laissant aux territoires la liberté d'inventer leurs propres modèles. Ce rappel historique permet de comprendre pourquoi les appels à projets et leur labélisation relèvent aujourd'hui encore du Ministère de l'Agriculture et des DRAFF, malgré une implication modeste voire critique des OPA.

L'alimentation comme levier de recomposition territoriale

L'un des fils conducteurs de l'ouvrage est l'idée que les PAT ne sont pas seulement des projets alimentaires, mais des projets de territoire. L'alimentation y apparaît comme un prisme à travers lequel se reconfigurent les relations entre ville et campagne, producteurs et consommateurs, institutions et société civile. Les auteurs montrent que les PAT contribuent à une nouvelle manière d'habiter le territoire : ils réintroduisent l'agriculture dans les politiques urbaines, reconnectent les citoyens aux enjeux de production, et invitent les collectivités à penser l'alimentation comme un bien commun. Cette reterritorialisation ne se limite pas à la relocalisation des approvisionnements alimentaires. Selon les projets, elle concerne aussi le foncier agricole, la gestion de l'eau, la biodiversité, la santé publique, la justice alimentaire, la lutte contre le gaspillage, la résilience climatique. En ce sens, les PAT sont des projets systémiques : ils conduisent à articuler des politiques qui, jusqu'alors, étaient pensées séparément. L'ouvrage montre que cette transversalité est à la fois la force et la difficulté des PAT, contribuant à leur extrême diversité.

L'ouvrage présente de nombreux exemples pour illustrer la diversité des trajectoires territoriales. Nous en retenons deux à titre d'illustration concrète. Le PAT du Grand Clermont montre comment une métropole moyenne peut devenir un véritable laboratoire de gouvernance alimentaire. En articulant ville-centre, communes périurbaines et territoires agricoles, il a su construire une politique alimentaire cohérente, fondée sur la coordination multi-niveaux et la mobilisation des filières locales. À l'inverse, le Sicoval, territoire périurbain du Sud-Est toulousain, illustre la manière dont un PAT peut structurer une stratégie de résilience face à la pression foncière. Pionnier des démarches alimentaires intégrées, il a combiné protection des terres agricoles, structuration de filières, outils logistiques et approvisionnement de la restauration collective. Ces deux exemples montrent que les PAT réussis ne se limitent pas à la relocalisation alimentaire : ils deviennent des instruments de planification territoriale, capables de transformer durablement les relations entre agriculture, urbanisme et politiques publiques.

Une gouvernance alimentaire en construction : tensions, fragilités, innovations

Les contributions réunies dans l'ouvrage mettent en lumière les défis de la gouvernance alimentaire locale. Les PAT révèlent les limites des gouvernances traditionnelles, souvent cloisonnées, verticales, centrées sur des compétences administratives plutôt que sur des enjeux systémiques. Les auteurs montrent que les PAT obligent les territoires à inventer des formes de gouvernance nouvelles : comités multi-acteurs, concertations élargies, ingénierie territoriale dédiée, articulation entre services municipaux, intercommunaux et départementaux. Cette gouvernance est encore fragile. Elle dépend de la qualité de l'ingénierie, de la capacité à mobiliser les producteurs, de la stabilité politique, et de la reconnaissance institutionnelle du sujet alimentaire. L'ouvrage ne masque pas les tensions entre collectivités et agriculteurs, entre services administratifs, entre visions expertes et attentes citoyennes. Ces tensions ne sont pas vues comme des obstacles mais plutôt des révélateurs des transformations engagées. Parmi les freins structurels à la généralisation des

PAT les auteurs notent a) le manque de financements pérennes, les PAT reposant souvent sur des appels à projets et des financements temporaires, b) le manque d'ingénierie territoriale, particulièrement dans les petites collectivités qui ne disposent ni du temps ni des compétences pour piloter des démarches transversales, c) le cloisonnement administratif, qui rend complexe l'articulation entre agriculture, santé, climat, urbanisme, économie et d) la difficulté à mobiliser durablement les agriculteurs, souvent sollicités mais rarement associés aux décisions stratégiques. Mais il y a aussi la complexité des marchés publics, qui limite la capacité des collectivités à structurer des filières locales. Ces freins expliquent pourquoi, malgré leur diffusion, les PAT restent des projets fragiles et inégalement développés mais néanmoins résilients et ouverts aux transitions.

La SNANC 2026 : une opportunité pour renforcer les PAT ?

L'ouvrage porte sur la capitalisation des acquis jusqu'en 2023 -2024, avec les limites évoquées précédemment. Or la Stratégie nationale pour une alimentation durable et une nutrition citoyenne (SNANC) publiée début 2026, introduit une évolution majeure : la priorisation territoriale dans les achats publics alimentaires. Cette orientation vise à encourager les collectivités à s'approvisionner auprès de filières locales, en cohérence avec les objectifs de transition écologique, de justice alimentaire et de soutien à l'agriculture de proximité. Cette priorisation territoriale peut constituer un levier puissant pour les PAT a) en créant une demande institutionnelle structurante, qui peut sécuriser les débouchés des producteurs locaux et encourager la structuration de filières, b) en invitant les collectivités à repenser leurs marchés publics, en intégrant des critères territoriaux, environnementaux et sociaux et c) en renforçant la légitimité institutionnelle des politiques alimentaires territoriales. Cependant, cette dynamique ne sera effective que si les territoires disposent de l'ingénierie nécessaire pour traduire cette priorisation en actions concrètes et si le gouvernement français négocie une dérogation aux lois de la concurrence UE pour ces achats publics.

Un ouvrage indispensable pour comprendre et accompagner les PAT

Les chemins des projets alimentaires territoriaux est un ouvrage essentiel pour les institutions engagées dans la transition alimentaire. Il offre une lecture riche, nuancée et opérationnelle d'un dispositif devenu central dans les politiques publiques. Il permet de comprendre les PAT non comme des outils techniques, mais comme des processus de transformation territoriale, fondés sur la coopération, la transversalité et l'innovation sociale. Pour les collectivités, les agences, les services de l'État, les réseaux professionnels, ce livre constitue un référentiel précieux pour analyser les dynamiques locales, identifier les leviers de réussite, anticiper les fragilités, et concevoir des stratégies alimentaires ambitieuses et réalistes. Les PAT sont autant de laboratoires locaux pour un ancrage rapide et concret de la transition agroécologique.